

LES FRANÇAIS

JULIE FETTE JEAN-FRANÇOIS BRIÈRE
LAURENCE WYLIE



FOURTH EDITION

le cas, par exemple, de l'immigration. La droite est plus "dure" avec les immigrés (restrictions pour acquérir la nationalité; arrestation et expulsion des clandestins) que la gauche, qui conserve l'idéal de la France patrie des droits humains ouverte aux opprimés.

En France comme ailleurs, les individus choisissent souvent de voter pour la droite ou la gauche par tradition familiale ou sociale. En général, les riches votent à droite et les pauvres à gauche, mais (comme aux Etats-Unis) ceci est loin d'être toujours vrai, car de multiples facteurs autres que l'argent influencent le choix des électeurs. Pendant longtemps, certaines régions de France—l'Ouest en particulier—ont massivement voté pour la droite: ce sont des zones où l'Eglise catholique avait conservé une influence sociale importante et où il y avait eu autrefois une forte opposition idéologique à la Révolution. Les régions qui votaient massivement à gauche étaient des zones très industrialisées (le Nord) ou à faible influence de l'Eglise catholique (région parisienne, Sud-Ouest). Aujourd'hui, ces divisions géographiques et religieuses sont en train de disparaître. On trouve des catholiques pratiquants à gauche comme à droite.

LES ÉLECTIONS

Les élections primaires n'existent pas en France. Les deux principales élections directes—présidentielle et à l'Assemblée nationale—se font en deux tours. Le premier tour, avec de nombreux candidats de plusieurs partis politiques, joue le rôle de l'élection primaire aux Etats-Unis. Seul un candidat ayant reçu plus de 50% des voix est élu dès ce premier tour. Cela arrive rarement. Le premier tour permet surtout de voir quel est le score de chaque candidat. On refait ensuite un deuxième tour (deux semaines plus tard) où seuls les deux premiers candidats du premier tour peuvent s'affronter. Ce système force les partis à se regrouper en grands blocs électoraux car plus on s'unit avec d'autres partis pour soutenir un seul candidat, plus on a de chance de gagner.

La réglementation des campagnes électorales est plus stricte en France qu'aux Etats-Unis. Les campagnes électorales durent beaucoup moins longtemps en France: elles commencent officiellement 15 jours avant les élections. Toute utilisation payante des médias (radio, télévision, Internet) pour se faire élire est interdite par loi, sous peine d'annulation de l'élection; aux Etats-Unis, au contraire, c'est la pratique courante. Les principaux moyens autorisés pour faire une campagne électorale sont les réunions publiques et les interviews non-sollicitées par les candidats dans les médias. Dans ce dernier cas, les chaînes de radio et de télévision sont obligées de donner le même temps d'antenne à chaque candidat au cours de la campagne, sous peine de fortes amendes. Les campagnes électorales coûtent surtout beaucoup moins cher qu'en Amérique, ce qui veut dire que l'argent y tient une place moins importante. Seuls les individus (4 600 euros au

maximum) et le
Les entreprises
loi française lim
candidat à une s
de voir son élect
des dépenses au
millions d'euros
pour les dépense
dentielle de Do
milliards d'euros
chaque candidat
d'euros si l'on a
au deuxième tou
les murs des vill
seulement six m
strictement régl
juxtaposées (co
par la poste des
culaire pour l'en
de papier pour
pagnes électora
des poursuites j

Le taux de p
élevé qu'aux Et
est par contre b
élections ont to
quel moment de
une élection un
perçu comme u
Lorsqu'ils vont
n'est pas toujou
choisissant le bu
et déposent dan
le nom de cand
Certains électeu
prouvent l'élect
pas par des ma
tionnement ou
ou dans des éc
toute la France
il le désire.

maximum) et les partis politiques peuvent financer les campagnes électorales. Les entreprises n'ont pas le droit de le faire (c'est permis aux États-Unis). La loi française limite aussi le montant total des dépenses électorales de chaque candidat à une somme maximum qu'elle ou il ne peut pas dépasser, sous peine de voir son élection annulée. Pour l'élection présidentielle de 2017, le maximum des dépenses autorisées était de 16 millions d'euros au premier tour et de 22 millions d'euros au deuxième tour. Aux États-Unis, il n'y a pas de limite légale pour les dépenses d'une campagne électorale. Les dépenses des campagnes présidentielles de Donald Trump et de Joe Biden en 2020 ont coûté en tout plus de 11 milliards d'euros. En France, le coût des campagnes électorales présidentielles de chaque candidat est remboursé par l'État jusqu'à une limite maximale (8 millions d'euros si l'on a reçu au moins 5% des voix au premier tour, 10 millions d'euros au deuxième tour). Pour toutes les élections, les affiches électorales posées sur les murs des villes sont autorisées avant le début de la campagne officielle, mais seulement six mois avant le premier tour. La dimension physique des affiches est strictement réglementée et il est interdit d'utiliser les couleurs bleu-blanc-rouge juxtaposées (couleurs réservées au gouvernement). On a aussi le droit d'envoyer par la poste des "circulaires" aux électeurs: la loi oblige à envoyer une seule circulaire pour l'ensemble de la circonscription électorale, suivant le même format de papier pour tous les candidats. Bien entendu, il arrive que les règles des campagnes électorales soient bafouées en France, et cela entraîne de temps en temps des poursuites judiciaires.

Le taux de participation aux élections nationales en France est nettement plus élevé qu'aux États-Unis: environ 80% des électeurs inscrits vont voter. Le taux est par contre beaucoup plus faible (environ 50%) aux élections européennes. Les élections ont toujours lieu un dimanche, mais elles peuvent avoir lieu à n'importe quel moment de l'année, comme dans toutes les démocraties parlementaires. Faire une élection un mardi comme aux États-Unis serait impensable, car cela serait perçu comme une tentative visant à empêcher les travailleurs salariés de voter. Lorsqu'ils vont voter, les électeurs doivent présenter une pièce d'identité, ce qui n'est pas toujours nécessaire pour voter aux États-Unis. Les Français votent en choisissant le bulletin en papier de leur candidat qu'ils placent dans une enveloppe et déposent dans une urne transparente. Ils ne peuvent pas eux-mêmes ajouter le nom de candidats, comme il est possible de le faire aux États-Unis (*write-ins*). Certains électeurs mettent un bulletin blanc dans l'urne pour montrer qu'ils n'approuvent l'élection d'aucun candidat. Les bulletins sont comptés à la main, et non pas par des machines comme aux États-Unis. Ceci annule les risques de mal fonctionnement ou de piratage. Les bureaux de vote sont uniquement dans les mairies ou dans des écoles publiques. La réglementation des élections est unifiée pour toute la France, alors qu'aux États-Unis chaque état organise les élections comme il le désire.

mondiale dans la plupart des pays d'Europe ainsi qu'aux États-Unis (1920). Ce retard s'explique par la combinaison de deux préjugés masculins hostiles au vote des femmes: chez les hommes de droite dominait l'image traditionnelle de la femme qui devait rester écartée de la vie politique; chez les hommes de gauche, la crainte de voir les femmes voter à droite sous l'influence de l'Église catholique (alors politiquement alliée à la droite) ajoutait un autre obstacle à l'émancipation politique des femmes.

Depuis le milieu du 20^e siècle, des progrès réels vers l'égalité ont été accomplis. Des femmes sont devenues ministres pour la première fois en 1947 (Germaine Poinso-Chapuis, ministre de la Santé publique), puis régulièrement à partir de 1974 (Simone Veil, ministre de la Santé). Il y a eu une femme premier ministre (Edith Cresson, 1991–1992). Toutefois, les femmes sont longtemps restées très minoritaires dans le gouvernement. Dans toutes les assemblées élues depuis 1980, le nombre des femmes s'est lentement accru, surtout au niveau local et régional (conseils municipaux, conseils généraux, conseils régionaux). Des femmes sont aussi devenues maires de villes importantes, par exemple Anne Hidalgo, maire de Paris depuis 2014. Malgré tout, cette avancée vers une meilleure représentation des femmes dans le monde politique est longtemps restée limitée, surtout au niveau national.

Constatant ce retard, très marqué par rapport à d'autres pays européens (Pays-Bas, Allemagne, pays scandinaves), les législateurs prirent une série de mesures: en 1999 une révision de la Constitution affirma le principe que les lois devaient favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions électives. En 2000 fut votée la "loi sur la parité," qui oblige les partis politiques à présenter le même nombre de candidats femmes et hommes aux élections organisées par listes (élections municipales, régionales, européennes). Cette loi a contribué à accroître le pourcentage des femmes élues aux élections locales, régionales, et au Parlement européen, mais ses effets ont été limités. En effet, il était possible aux partis de la contourner en payant une amende, en plaçant les femmes dans des compétitions électorales où elles avaient peu de chances de gagner, ou bien en mettant les hommes en tête de liste afin qu'ils aient plus de chances que les femmes d'être élus. Cette dernière pratique fut interdite en 2013 par une révision de la loi obligeant à alterner femmes et hommes sur les listes. Effectivement, la loi sur la parité des femmes et des hommes dans les élections politiques a dû être renforcée à plusieurs reprises (en 2007, 2008, 2013, 2014) pour lutter contre son non-respect par les partis politiques.

Toutefois, la parité des candidatures n'a pas été appliquée à l'Assemblée nationale et au Sénat où il n'y a pas de vote par liste mais seulement des candidats individuels. Cela n'a pas empêché la représentation des femmes dans ces deux assemblées de progresser, mais ces progrès restent insuffisants pour atteindre la parité. En 2017, 224 femmes ont été élues pour 577 sièges à l'Assemblée

nationale, soit 38,8% des sièges (contre 5% en 1945 et 10% en 1997). En 2018 le Sénat compte 110 femmes sur un total de 348 sièges. De plus, les postes les plus influents et prestigieux de ces assemblées (président du Sénat ou de l'Assemblée) ont toujours été attribués à des hommes. On constate le même phénomène hiérarchique dans le pouvoir exécutif: le gouvernement français est en 2021 composé de 22 hommes et de 22 femmes, chiffres correspondant à la parité. Toutefois, lorsque l'on examine sa composition de plus près, il apparaît qu'un grand nombre de femmes de ce gouvernement n'ont pas le titre de "ministre," mais celui de "ministre déléguée" ou de "secrétaire d'Etat," un rang inférieur à celui de ministre. Or la parité doit signifier l'égalité aux différents niveaux de la hiérarchie. Une loi de 2012 le reconnut en obligeant à nommer des femmes à au moins 40% des postes de direction dans les métiers de la fonction publique.

Les femmes entrées en politique ont pendant longtemps eu du mal à se faire respecter: leurs adversaires masculins ont fréquemment mis en doute leur compétence et les médias, plus intéressés par leur élégance vestimentaire que par leur programme politique, ont souvent adopté un ton condescendant à leur égard. Cela a eu un effet dissuasif sur des candidates potentielles. Aujourd'hui, la situation s'est améliorée et la présence des femmes aux plus hauts niveaux du monde politique est entrée dans les mœurs. Mais beaucoup reste encore à faire pour qu'une authentique parité entre hommes et femmes soit atteinte dans ce domaine.

Un reproche fréquent fait à la classe politique française est l'absence de renouvellement. Les politiciens se font réélire ou nommer à des postes politiques (maire, député, sénateur, ministre, président) pendant des décennies, freinant l'accès de plus jeunes candidats—et notamment des femmes—à ces fonctions. Un cas exemplaire est celui de François Mitterrand dont la carrière politique dura un demi-siècle, de 1946 (député à l'Assemblée nationale) à 1995 (président).

Une autre critique fréquemment exprimée est que le personnel politique en France métropolitaine inclut très peu de Français appartenant aux minorités visibles. La composition de ce personnel ne reflète pas la diversité d'origine de la population du pays. Il y a eu toutefois un effort pour améliorer la représentation des minorités visibles dans le gouvernement depuis la présidence de François Hollande en 2012. Mais on constate le même phénomène qu'avec les femmes: on ne leur attribue généralement pas les postes prestigieux de ministres, mais seulement ceux, moins importants, de secrétaires d'Etat. Par exemple, un ancien harki (Français musulman d'origine algérienne ayant combattu dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie) est régulièrement nommé secrétaire d'Etat aux Anciens combattants. Malgré tout, on peut citer l'exemple de Rachida Dati (d'origine marocaine) et de Christiane Taubira (originaire de Guyane française) qui furent toutes les deux ministre de la Justice.

LES MŒURS PO

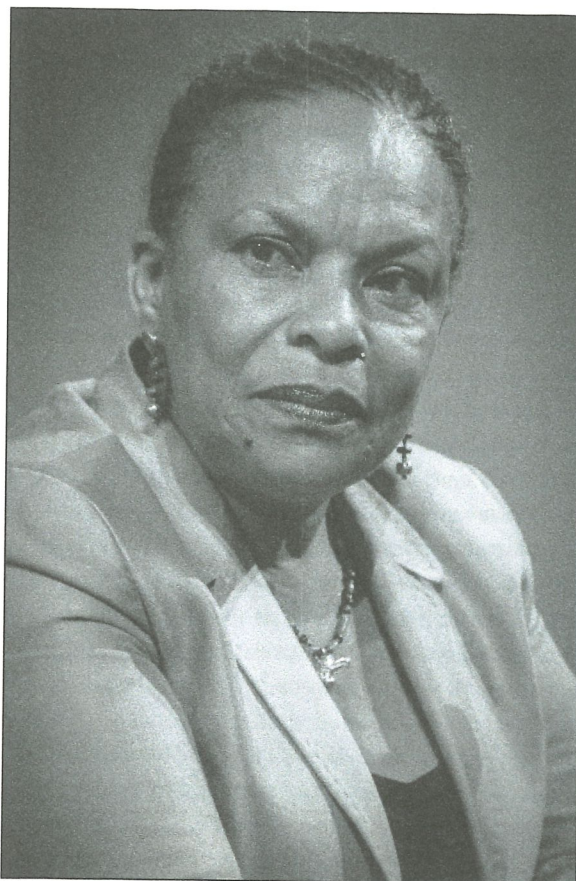
Bien que la France
un style monarchi
magne ou la Suisse
palais du 18e siècle
Hôtel Matignon p
sident et les minist
un trône royal. O
vent le gouvernem
venait d'en haut e

et 10% en 1997). En 1988 sièges. De plus, les (président du Sénat ou . On constate le même gouvernement français est chiffres correspondant à n de plus près, il appa- nt n'ont pas le titre de "rétaire d'Etat," un rang l'égalité aux différents obligeant à nommer des s métiers de la fonction

s eu du mal à se faire res- a doute leur compétence que par leur programme égard. Cela a eu un effet tuation s'est améliorée et politique est entrée dans authentique parité entre

e est l'absence de renou- postes politiques (maire, es, freinant l'accès de plus ctions. Un cas exemplaire e dura un demi-siècle, de

le personnel politique appartenant aux minorités a diversité d'origine de la améliorer la représentation sidence de François Hol- qu'avec les femmes: on ne ministres, mais seulement le, un ancien harki (Fran- l'armée française pendant Etat aux Anciens combat- Dati (d'origine marocaine) qui furent toutes les deux



10.3 Christiane Taubira, Garde des sceaux, ministre de la Justice (2012–2016), députée à l'Assemblée nationale (1993–2012), députée européenne (1994–1999), Conseillère régionale (2010–2015).

LES MŒURS POLITIQUES

Bien que la France soit une république et une démocratie, son gouvernement garde un style monarchique qu'on ne voit pas dans d'autres républiques comme l'Allemagne ou la Suisse. Le président et le premier ministre résident dans de splendides palais du 18^e siècle (Palais de l'Élysée, surnommé "le Château," pour le président; Hôtel Matignon pour le premier ministre). Dans les cérémonies officielles, le président et les ministres sont souvent assis dans des fauteuils dorés, un peu comme sur un trône royal. On parle couramment du "règne" d'un président. On désigne souvent le gouvernement par l'expression "le pouvoir," comme si le pouvoir politique venait d'en haut et était limité au gouvernement: "Le pouvoir a décidé de faire ceci"